



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* * *

Séance du 10 Février 2016

4 – PROJETS TERRITORIALISES

4.5 – AMELIORATIONS LIGNE A

Marché 52M 2015 12683 M : Marché prestations juridiques en droit de la commande publique – lot n°2 : représentation en justice – approbation du marché à conclure avec les sociétés SCP BOUYSSOU & ASSOCIES et EARTH AVOCAT.

L'an deux mille seize, le dix février à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LAGLEIZE, LATTES, TRAUTMANN, MME TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

M. CHOLLET, MME. MARTI, M. MOUDENC.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M. LERY.

Absent-Excusé :

M. BACOU.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présente :

MME ROUCHON.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. SUAUD.

Syndicat Mixte des Transports en Commun

7, esplanade Compans-Caffarelli
BP 11120 - 31011 Toulouse CEDEX 6
Tél : 05 67 77 80 80 - Fax : 05 67 77 80 01
N° SIRET : 25310098600046

Exposé de Monsieur Le Président :

Le Comité Syndical,

- Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à la SMAT la réalisation de l'opération Améliorations Ligne A.

L'opération Améliorations Ligne A a pour objectifs :

- une amélioration de la capacité de la ligne A en heures de pointe à l'horizon 2019 en permettant une exploitation de la ligne avec des trains de 52 mètres, soit l'équivalent de deux rames actuelles accouplées ;
- ainsi qu'un réaménagement de la station Jean Jaurès au plus tôt, dimensionnée en cohérence avec les grands projets urbains d'agglomération.

Dans le cadre de cette opération, le Maître d'ouvrage souhaite en appui de sa Direction Juridique, s'adjoindre d'un conseil spécialisé dans le domaine du droit de la commande publique pour des dossiers particulièrement sensibles ou à forte technicité juridique ainsi que pour des missions de représentation en justice

L'objet de ce marché ne vise pas que des problématiques de « droit de la commande publique » stricto sensu mais s'étend à l'ensemble des lois et règles qui se trouverait applicable dans le cadre de l'exécution des contrats (procédures collectives, sous traitance, loi MOP, travail dissimulé....).

Le marché se décompose en deux lots :

- Lot n°1 : Assistance et conseil juridique
- Lot n°2 : Représentation en justice

Pour chacun des lots, les prestations font l'objet d'un marché à bons de commande (dispositions de l'article 169 du Code des Marchés Publics) attribué à plusieurs opérateurs économiques (marché à bons de commande multi-attributaire) ; ceux-ci seront au nombre de deux, pour chaque lot, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres appropriées.

Le marché est conclu sans montant minimum et sans montant maximum.

La durée prévisionnelle du marché est de 6 ans.

La passation de ce marché « Représentation en justice » - Lot 2 fait suite à un appel d'offres ouvert, lancé après avis d'appel public à la concurrence. Il est soumis aux dispositions des articles 160, 161 et 169 du code des marchés publics (CMP).

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 16 septembre 2015 aux publications du BOAMP et du JOUE, et publié sur le site internet du Conseil National des Barreaux et sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 28 octobre 2015.

Les enveloppes ont été ouvertes le 28 octobre 2015.

18 entreprises ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du 24 novembre 2015, agréé les 18 candidatures :

1. CARADEUX CONSULTANT
2. PALMIER ET ASSOCIES
3. Groupement CABANES NEVEU/M&R AVOCATS
4. SCP BOUYSSOU & ASSOCIES
5. CLAMENS CONSEIL
6. JOFFE ET ASSOCIES
7. DARNET GENDRE ATTAL
8. CAMILLE ET ASSOCIES
9. CABINET DE CASTELNAU
10. DROIT PUBLIC CONSULTANTS (DPC)
11. Groupement SCP CHARREL/VINSONNEAU PALLIES
12. ADAMAS ASSOCIES
13. Cabinet PEYRICAL SABATTIER
14. PARME AVOCAT
15. LLC et ASSOCIES
16. JURIADIS
17. EARTH AVOCAT
18. CABINET SAVIGNY

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du 15 décembre 2015, attribué le marché aux sociétés SCP BOUYSSOU & ASSOCIES pour un montant 68 640,00 €HT et EARTH AVOCAT pour un montant de 61 320,00 €HT fixés au Détail Estimatif, sans montant maximum.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché **52 M 2015 12683 M** avec les sociétés **SCP BOUYSSOU & ASSOCIES et EARTH AVOCAT**.

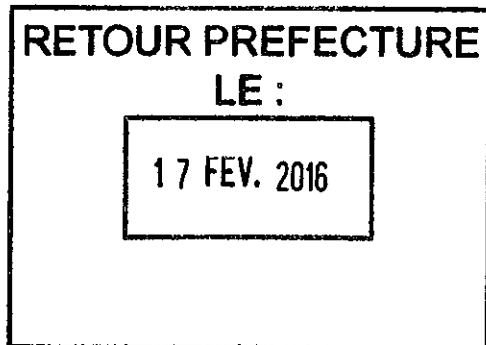
* * *

Le Comité Syndical :
entendu l'exposé de Monsieur le Président,
après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec les sociétés **SCP BOUYSSOU & ASSOCIES** et **EARTH AVOCAT** le marché 52M 2015 12683 M relatif aux prestations juridiques en droit de la commande publique – lot n°2 : représentation en justice dans le cadre de l'opération Améliorations Ligne A, sans montant maximum.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES